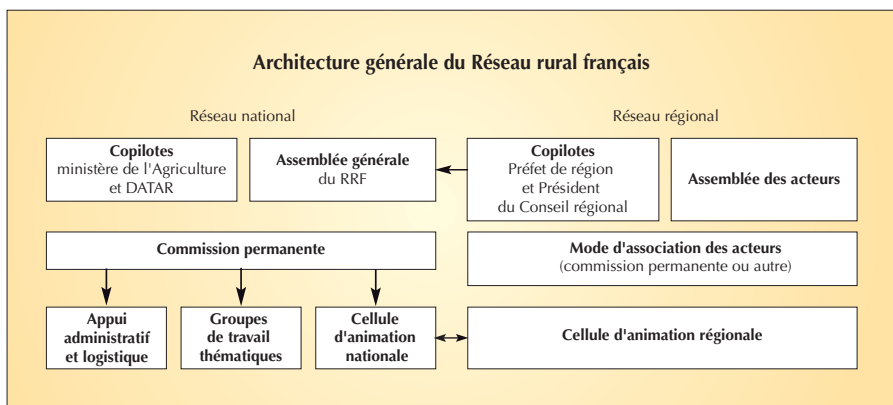


Le Réseau rural français

Un lieu de réflexion pour le monde rural

Le Règlement de développement rural 2007-2013 (RDR) prévoit la création d'un réseau rural européen, décliné au niveau de chaque Etat membre. Ce réseau réunit les différents acteurs impliqués dans le développement rural. Il réalise principalement la collecte et la diffusion d'informations sur les actions et sur les bonnes pratiques en matière de développement rural, l'organisation de rencontres, l'animation de réseaux d'experts, le soutien aux réseaux nationaux et aux initiatives de coopération transnationale.

Au niveau national, le Réseau rural français (RRF) a pour objectif de décloisonner les acteurs du monde rural, de faciliter une conception intégrée de projets de développement rural et d'améliorer la qualité et la valorisation des projets de développement rural financés par le FEADER (Fonds européen agricole de développement rural). Il bénéficie d'un financement de 20 millions d'euros de FEADER sur la période 2007-2013. A cela s'ajoutent 20 millions de cofinancements nationaux du ministère de l'Agriculture, de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et des collectivités territoriales.



Le RRF est constitué d'un réseau national co-piloté par le ministère de l'Agriculture et la DATAR et de vingt-six réseaux régionaux co-pilotés par le préfet de région et le président du Conseil régional (voir schéma 1).

Le réseau national est constitué :

- d'une assemblée générale qui rassemble les organismes nationaux de développement rural et les référents des vingt-six réseaux régionaux. Elle se réunit une fois par an ;
- d'une commission permanente, instance décisionnelle du réseau, élue par l'assemblée générale tous les deux ans. Elle réunit vingt-trois membres élus répartis en sept collèges (voir tableau 1), trois membres de droit – ministère de l'Agriculture, DATAR et Assemblée des régions de France – et un organisme d'appui à la maîtrise d'ouvrage, l'Agence de service et de paiement (ASP). L'APCA est membre de la commission permanente, au sein du Collège du monde agricole, de la forêt et des industries agroalimentaires ;
- d'une cellule d'animation.

Les groupes de travail nationaux sont composés de membres du réseau national et des réseaux régionaux. Ils ont pour objectif d'identifier les expériences intéressantes à valoriser et d'organiser des

temps d'échanges, de développer des outils de capitalisation ou de formation utiles aux acteurs locaux et de mettre en place des approches partenariales et multisectorielles.

Cinq groupes de travail ont été initiés en 2008

Cinq groupes de travail ont été constitués pour mettre en œuvre ce dispositif :

- un groupe « Gestion de l'espace », piloté par la Fédération des parcs naturels régionaux (FPNR) et le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). Ses membres ont abordé différents thèmes : paysage, planification spatiale, schémas de service, transport et mobilité. L'APCA a participé à deux projets initiés par ce groupe :
 - le projet « Agriscot » porté par « Terres en ville » dont l'objectif est d'approfondir la démarche de bonne prise en compte de l'agriculture et des espaces ouverts par les SCOT (Schémas de cohérence territoriale). Une journée nationale, organisée à l'APCA en juin 2010, a permis de valoriser les travaux poursuivis dans ce cadre ;
 - un projet d'échange, de capitalisation et de transfert d'expériences autour des trames vertes et bleues porté par la FPNR.

Tableau 1 - Composition de la Commission permanente du Réseau rural élue en décembre 2009

Colège	Membres
Monde agricole, forêt et industries agroalimentaires	Alliance forestière, APCA, Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale (InPACT)
Environnement	Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE), France nature environnement (FNE), Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)
Acteurs socio-économiques, hors secteurs agricole, sylvicole et agroalimentaire	Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale (CELAVAR), Groupe monde rural (GMR), Maisons paysannes de France
Territoires organisés	Association de promotion et de fédération des pays (APFP), Leader France, Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL)
Collectivités territoriales	Assemblée des communautés de France (ADCF), Assemblée des départements de France (ADF), Mairie-Conseils
Enseignement, recherche, experts	Association pour favoriser l'intégration professionnelle (AFIP), Cemagref, Entreprises territoires et développement (ETD)
Réseaux régionaux	Auvergne, Champagne-Ardenne, Limousin, Midi-Pyrénées, Guyane

- un groupe « Forêt – filière bois » piloté par Entreprises Territoires et Développement (ETD). Son travail a porté sur les démarches et les outils d'animation des territoires forestiers – chartes forestières de territoire, plan de développement de massif, plan d'approvisionnement territorial –, l'articulation entre la 1^{re} et la 2^e transformation du bois, le recours au bois local dans les projets d'aménagement et de construction et dans la commande publique ;
- un groupe « Biomasse-énergie », piloté par la chambre d'Agriculture de Picardie, a valorisé les petits projets, vecteurs de dynamique locale. Une base de données qui recense les gisements de biomasse a notamment été réalisée ;
- un groupe « Agriculture et alimentation » piloté par l'INRA a travaillé sur les formes d'appui à l'installation d'agriculteurs en circuits courts, l'organisation des circuits courts pour l'approvisionnement des cantines, les synergies territoriales entre agriculture et tourisme, entre agriculture et artisanat, les circuits courts et la cohésion sociale. L'APCA a participé à un projet sur la mise en perspective des circuits courts avec les enjeux alimentaires, pour mieux accompagner les territoires à l'organisation d'un séminaire de présentation des méthodes d'élaboration de références technico-économiques sur les exploitations en circuits courts ;
- un groupe « Accueil et maintien de population » piloté par le « Collectif ville campagne » a abordé différentes thématiques

en lien avec l'accueil de populations : services, Agenda 21, politiques de l'habitat, dimensions culturelles et sociales, rôle des seniors, gestion territoriale des emplois et des compétences. L'APCA participe à un projet de référentiel méthodologique pour une politique d'accueil durable mené par ce collectif.

Les travaux de ces différents groupes ont notamment été valorisés lors d'un séminaire du Réseau rural français organisé à Agen en décembre 2010.

De nouveaux groupes de travail se mettent en place sur les services, l'entrepreneuriat en milieu rural et les éco-matériaux.

Ces différents travaux menés au niveau national sont également transmis au niveau européen, dans le cadre des groupes de travail thématiques du réseau rural européen, auxquels participent des membres du réseau rural français. Le vice-président

des chambres d'Agriculture, Jean-Louis Cazaubon est membre, au titre du COPA, du Comité de coordination du réseau européen qui réunit les représentants des différents réseaux nationaux ainsi que quelques représentants d'intérêt.

Au niveau régional, certaines chambres d'Agriculture participent aux réseaux ruraux régionaux en déposant des projets, en participant aux commissions et groupes de travail, voire en animant le réseau.

Le réseau rural, aux trois niveaux – régional, national et européen – constitue ainsi un vaste laboratoire de projets et de réflexions et offre au monde agricole l'opportunité d'échanger et de travailler au côté d'autres acteurs, afin de contribuer pleinement aux projets de développement des territoires et à leur évolution.

Anne BOURGES
Chambres d'agriculture France
Pôle Entreprises et Territoires

